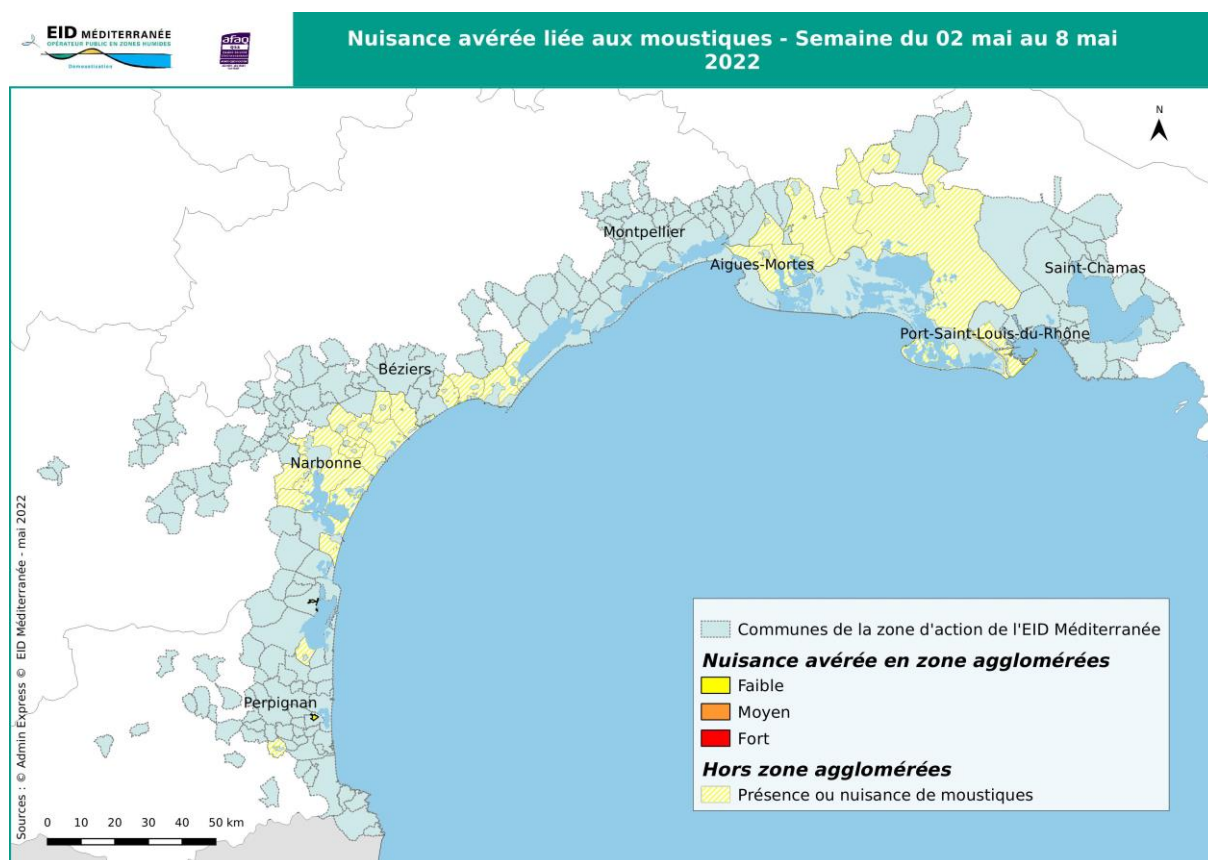


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 2 au 8 mai 2022



#### Au cours de la semaine du 2 mai 2022 :

Après plusieurs semaines de mises en eau naturelles et d'éclosions larvaires en zones humides, on observe inévitablement la présence d'*Aedes spp*, dont la densité varie selon les lieux. L'âge de ces moustiques est différent, également : certains sont en fin de vie et d'autres viennent d'émerger. La « seconde vague » pourrait être davantage ressentie, surtout dans les territoires bordés de zones non démoustiquées.

150 hectares ont été traités en zones humides ces derniers jours, pour un total intermédiaire de 10 650 hectares, dans la moyenne des 5 dernières années.

En milieux urbanisés, les témoignages confirment la réapparition des moustiques-tigres (*Aedes albopictus*). Et les prospections révèlent la présence des larves de *Culex pipiens* dans les avaloirs d'eau pluviale.

### À compter du 9 mai 2022 :

Les belles journées annoncées surviennent juste après les dernières émergences de moustiques adultes en zones humides et vont favoriser l'agressivité et la dispersion des femelles. Des nuisances seront ressenties dans les tout prochains jours, en fin d'après-midi, dans certains quartiers périphériques.

### Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Suite aux nombreuses interventions sur des superficies conséquentes, quelques émergences de moustiques *Aedes spp* adultes se sont produites, principalement à l'embouchure du Grand-Rhône. Grâce à un contrôle assidu des éclosions larvaires survenues ces dernières semaines, le résidu représente une proportion mineure. Néanmoins, à certains endroits, cela pourrait se traduire par des piqûres, notamment au sud des deux zones agglomérées (Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône). Des irrigations sont en cours sur des rizières et, de façon précoce, sur des zones de chasse, qui vont fluctuer en permanence, pour garder un niveau constant à hauteur des paniers nichoirs.

- **Gard** : Le ressenti de nuisance est à peu près nul sur la partie littorale et résiduel sur les territoires plus à l'intérieur. Deux foyers importants de nuisance sont observés en zone rurale : toute la bande de Bosquet/Calvière, jusqu'à Mourgues : forte émergence d'*Aedes caspius* consécutive à l'absence de traitement dans le Lairan (non-accès), le Canavérier (application des mesures de réduction des incidences Natura 2000) et la partie des Bouches-du-Rhône (hors zone d'action). Dans des conditions météo favorables, ces moustiques peuvent être gênants à Aigues-Mortes et, surtout, sur le plateau de Montcalm (Vauvert). Un autre foyer est plus localisé sur Bellegarde, comme suite à des mouvements d'eau inhabituels et des émergences non contrôlées dans des sous-bois peu accessibles. Les irrigations ont débuté sur Saint-Gilles / Bellegarde / Beaucaire et les premières fauches déjà constatées seront bientôt suivies de remises en eau.

- **Hérault** : Même si durant ces derniers jours la Tramontane a atténué quelque peu le phénomène, des nuisances résiduelles localisées liées aux moustiques ruraux faisant suite aux derniers traitements sont encore présentes sur une bonne partie de la frange littorale. Celles-ci se feront sentir surtout en fin d'après-midi sur le territoire des communes d'Agde, de Marseillan, de Portiragnes ou encore de Vias, particulièrement en dehors des zones agglomérées. Toutefois, le risque de débordement dans les quartiers périphériques n'est pas nul.



• **Aude** : Le niveau de populations de moustiques « ruraux » ayant augmenté sur les territoires où sont survenues d'importantes éclosions larvaires, les littoraux et ceux ceinturant les plaines viticoles et agricoles, la prévision de beau temps à venir laisse augurer des risques de nuisances, notamment en fin de journée, en extérieur (*communes identifiées sur la carte*). En ville, le développement du *Culex pipiens* commence à s'accroître et les premiers traitements des gîtes souterrains ont eu lieu sur le domaine public.

• **Pyrénées-Orientales** : Une période de Tramontane, en fin de semaine dernière, a généré l'assèchement des bordures des zones humides qui ont été traitées les 28 et 29 avril. Néanmoins, on observe des moustiques adultes, en faible quantité, en bordure de zones humides, sur le pourtour de l'étang de Canet, au niveau du Bourdigou, à Torreilles, et autour de l'étang de Salses. On observe également les premiers moustiques-tigres (*Aedes albopictus*) adultes. Démarrage des traitements d'avaloirs, contre *Culex pipiens*, à Perpignan et dans les communes environnantes.

